

Big-bang salarial à la Ville de Lyon en 2022 : Valoriser les métiers du service public

Dans le cadre du *Pacte social de la Ville de Lyon en faveur du service public et des agents municipaux*, notre majorité s'était engagée à revaloriser les salaires des agents municipaux en début de mandat à la hauteur de 3 millions d'euros, afin de redonner de l'attractivité aux métiers du service public.

En 2022, nous faisons le choix de doubler l'enveloppe prévisionnelle pour une revalorisation sans précédent du salaire des agents municipaux, à la hauteur de + 6,6 millions d'euros. A titre comparatif, la « prime Covid », attribuée aux agents en 2020, représentait une enveloppe de 1,2 millions d'euros.

Sur 10 ans, l'INSEE constate en effet que la rémunération du secteur public a reculé de près de 1% quand celle du secteur privé a augmenté de près de 5%. Cette situation est notamment due au gel du point d'indice des fonctionnaires par les gouvernements successifs, dans un contexte délétère de « fonctionnaire-bashing » et une course à la suppression de postes dans le secteur public.

Nous prenons ici nos responsabilités en tant qu'employeur territorial et renouvelons notre attachement au service public. Cette revalorisation s'articule autour de trois objectifs politiques forts :

- Un objectif de justice sociale avec la valorisation des agents les plus modestes
- Un objectif d'égalité professionnelle avec la réduction des écarts de salaire femmes-hommes
- Un objectif d'attractivité avec la revalorisation des métiers en tension

Récompenser les agents « de première ligne »

Près des deux tiers de l'effort budgétaire seront consacrés aux agents de terrain (catégorie C), aux revenus les plus modestes, qui ont tenu le service public pendant toute la crise sanitaire. Ils percevront en moyenne +600€ bruts par an en moyenne à compter de 2022.

Promouvoir l'égalité salariale entre femmes et hommes

Nous revaloriserons très fortement les filières métiers féminisées (médico-sociale, administrative, culturelle...), afin de réduire les écarts de salaires moyens constatés avec les hommes. A titre d'exemple, les infirmières scolaires verront leur salaire augmenter de plus de 250€ bruts par mois ; les assistantes sociales ou les éducatrices de jeunes enfants de l'ordre de 200€ bruts par mois en moyenne.

Renforcer l'attractivité des métiers en tension

Pour retrouver de l'attractivité, nous augmenterons sensiblement les salaires des métiers en tension. Nos policiers municipaux bénéficieront d'une augmentation de plus de +120€ bruts par mois en moyenne. L'objectif est de recruter +20% de policiers municipaux supplémentaires, soit plus d'une cinquantaine de postes d'ici la fin du mandat. Nos auxiliaires de puériculture verront leur rémunération mensuelle augmenter de 90€ bruts en moyenne pour accompagner la création de 20 nouvelles crèches prévues au plan de mandat. La revalorisation des salaires s'appliquera au 1^{er} janvier 2022 pour la catégorie C et au printemps 2022 pour les autres métiers. Une délibération sera présentée en conseil municipal en fin d'année.

Laurent Bosetti



Adjoint au Maire de Lyon
délégué à la promotion des services publics